

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

22 semaines sur un cycle de 3 ans:

- 6 semaines pour la certification intermédiaire,
- la durée globale ne peut être partagée en plus de 6 périodes, et la durée de chaque période ne peut être inférieure à 3 semaines,
- la répartition relève de l'autonomie des établissements.

Il apparaît néanmoins souhaitable d'orienter les élèves en fonction de leur profil.

↪ Il y aura donc 22 semaines à évaluer sur les grilles actuelles de bac pro.

↪ Minimum 2 entreprises différentes sur les 22 semaines.

↪ Un livret de suivi de l'élève et un livret de suivi pour le tuteur seront adressés à chaque entreprise.

CCF INFORMATIQUE

- Seconde professionnelle 0
- Première professionnelle 2 CCF de 3 heures
- Terminale professionnelle 2 CCF de 3 heures

↪ 3 logiciels minimum évalués par CCF.

↪ Un logiciel est évalué au minimum 2 fois.

↪ Respecter les consignes du bac pro.

RAPPEL DES CONSIGNES DONNÉES PAR LE CORPS D'INSPECTION BAC PRO 3 ANS

1. Principe de base :

Lors de l'élaboration du contrôle la situation la plus professionnelle possible avec utilisation de documents réels et autonomie de l'élève doit être recherchée.

Présence des 2 professeurs (secrétariat et comptabilité) indispensable pour tester les manipulations de l'élève sur poste et non pas sur documents rendus ou sauvegardés.

2. Nombre de CCF :

- 2 CCF de 3 heures en 1^{ère} bac professionnelle et en terminale professionnelle.

3. Nombre de logiciels lors d'un CCF :

- 3 au minimum,
- *au moins 2 généraux (texteur, tableur, SGBDR) et 1 comptable et/ou gestion commerciale,*
- Le logiciel de paie est à tester en terminale bac professionnelle uniquement,
- *Internet ne peut remplacer les 3 obligatoires cités ci-dessus.*
- Un logiciel de PAO (type Powerpoint) ne doit jamais être évalué.

4. Démarche professionnelle :

- *Même entreprise pour les travaux de secrétariat et de comptabilité.*
- Le CCF est la continuité des travaux réalisés dans une même entreprise et non pas une épreuve ponctuelle dans une entreprise créée pour le CCF.
- *Aucun travail de conception, d'analyse, d'écriture manuscrite ne doit être demandé le jour de l'épreuve de CCF.*
- Le travail à faire ne doit pas se présenter sous la forme d'une énumération comme à l'écrit. Utiliser de préférence des messages, notes de service et autres supports professionnels...
- *Les consignes trop détaillées et trop directives ne laissent plus aucune initiative à l'élève qui n'apprend pas à être autonome et professionnel (exemple : choix du logiciel à utiliser).*